



Ville de **Loyettes**

Accusé de réception en préfecture
001-210102240-20230411-2023-04-25-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

RAPPORT DE PRESENTATION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2023 Budget principal

Le présent document est établi en application de l'article L 2313-1 du code Général des Collectivités Territoriales modifié par la loi NOTRE du 17 août 2015.
Il prévoit que « *Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.* »
Il est disponible sur le portail internet de la Collectivité www.commune-loyettes.fr, rubrique la mairie, finances et budget

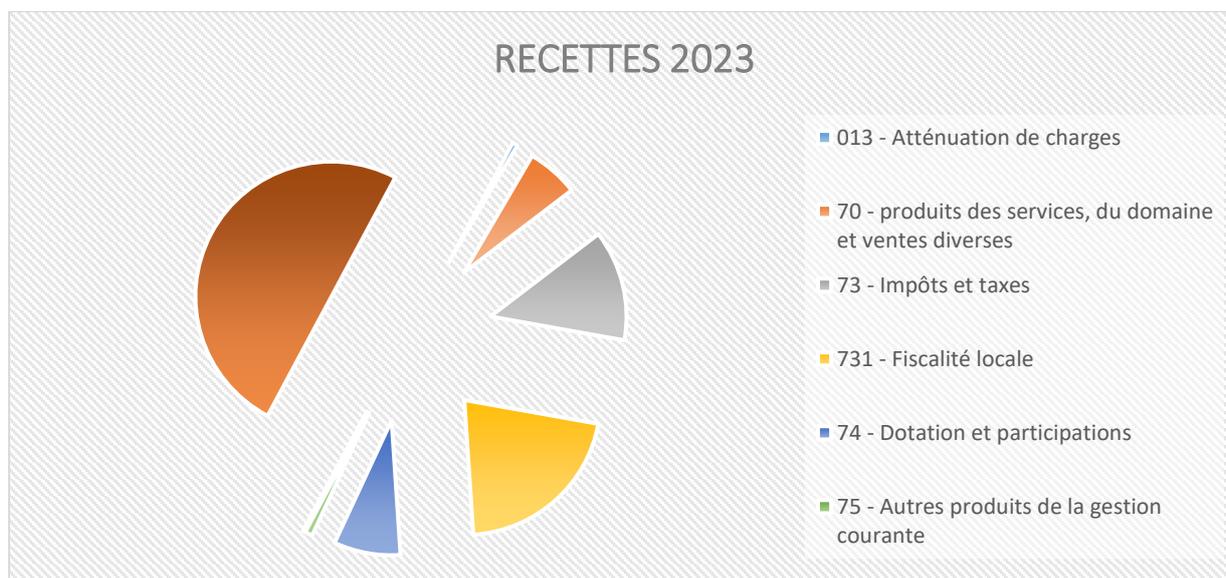
Par délibération du 22 Septembre 2022, la commune de Loyettes a choisi d'adopter par anticipation la nomenclature M57, exerçant ainsi le droit d'option ouvert par l'article 106 de la loi NOTRÉ du 7 août 2015.

Le budget primitif 2023 a donc été élaboré en prenant en considération la nomenclature M 57.

Le budget est adopté avec la notification des bases d'imposition. Les projections budgétaires tiennent compte des informations portées dans la loi de finances pour 2023.

Section de fonctionnement : 4 072 703,73 €

Accusé de réception en préfecture
001-210102240-20230411-2023-04-25-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Recettes Réelles : 2 926 881.37 € (réalisé 2022 : 2 930 263.53 €)

	2022 (Réalisé)	2023
013 Atténuation de charges	66 067.00 € €	35 000.00 €
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	320 467.26 €	362 370.00 €
73 Impôts et taxes	1 981 199.58 €	776 436.58 €
731 Fiscalité locale		1 236 209.00 €
74 Dotations, subventions et participations	513 897.32 €	465 711,86 €
75 Autres produits de gestion courantes	17 547.27 €	52 180.00 €
77 Produits exceptionnels	31 085.10 €	500.00 €
TOTAL RECETTES REELLES	2 930 263.53 €	2 928 407,44 €
RESULTAT REPORTE	1 046 726.24 €	1 144 296.29 €

Comme chaque année, il a été opté le choix de minimiser l'ensemble des recettes afin d'également réduire les dépenses de fonctionnement.

Chapitre 002 report capitalisé 2022

La totalité de l'excédent soit 1 144 296.29 € a été inscrit au 002 en Recettes de Fonctionnement

Chapitre 013 Atténuations de charge

Dans ce chapitre sont constatés les remboursements des absences de personnel pour maladie, accident de service ou maternité par l'assureur et la CPAM. Remboursement des absences de personnel.

La somme de 35 000 € a été budgétisée est prévue (66 067.00 € en 2022) mais il est préférable de minimiser les recettes de ce chapitre qui enregistre les remboursements pour arrêts maladie de façon ponctuelle.

Chapitre 70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses

Ce chapitre est en hausse par rapport aux réalisations 2022 (+ 41 902.74 €). Cette augmentation est toujours marquée par les recettes de l'accueil de loisirs et du restaurant scolaire avec une fréquentation toujours en hausse.

Pour les autres recettes de ce chapitre, elles sont stables.

Chapitre 73 Impôts et taxes

La loi de Finances pour 2021 a adopté la fusion des parts communale et départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et affectées aux communes en 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Pour 2023, les bases d'imposition prévisionnelles sont :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 3 018 000.00 € (2 839 257 € en 2022)
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 32 200 € (29 661 € en 2022)

Pour l'année 2023, du fait de la réforme fiscale, le taux de la taxe d'habitation est figé soit 13,20 % et le produit de référence pour la commune est de 15 155.00 € qui est reversé par l'Etat.

Cependant, pour l'année 2023, un taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux non affectés à l'habitation devra à nouveau être voté conformément à la loi de finances 2023.

Aussi, les taux des impôts locaux pour 2023 :

- **concernant les ménages**
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 32.60 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 77.66 %
 - Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) : 13.20 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à

TF : 1 180 195.00 € dont 25 007 pour la TF (non bâti).

Allocations compensatrices perçues par l'Etat : 9 721 €

Chapitre 74 Dotations, subventions et participations

Les prévisions de ce chapitre connaissent une légère diminution par rapport aux recettes réalisées en 2022 (- 4 705.53 €) surtout en raison de la baisse sur l'article 7478222 qui retrace les subventions de la CAF (Contrat Enfance Jeunesse, Appel à projet, et Loisirs équitable).

135 600.00 € budgétisé en 2023 contre 160 096.92 € perçus en 2022.

L'écart s'explique par la subvention versée à la commune au titre de la gestion du RAMI. A partir de 2023, cette subvention sera directement versée au RAMI.

En revanche, les dotations de l'Etat sont en légère hausse (+ 6 567 906 €) par rapport au réalisé 2022, dans le cadre de la loi de Finances, réalimente l'enveloppe nationale de la DGF à hauteur de 320 millions d'€.

Accusé de réception en préfecture
004210102246202304140230423-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de dépôt en préfecture : 17/04/2023

Dotations de l'Etat

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
DGF	217 072€	205 000 €	195 114,00 €	187 632,00 €	180 855,00 €	172 368,00 €	178 222.00 €
Péréquation	0 €	0 €	0 €	0	0	0	
Dotation solidarité rurale	38 957 €	41 809 €	44 022,00 €	44 376,00 €	45 006,00 €	45 006,00 €	45 719.00 €
Total	256 029 €	246 809 €	239 136 €	232 008 €	225 861,00 €	217 374,00 €	223 941.00 €

Les autres recettes du chapitre 74 :

- La dotation » FCTVA sur le fonctionnement est de 26 578.79 € (pour les travaux sur la voirie et les bâtiments réalisés en 2021)

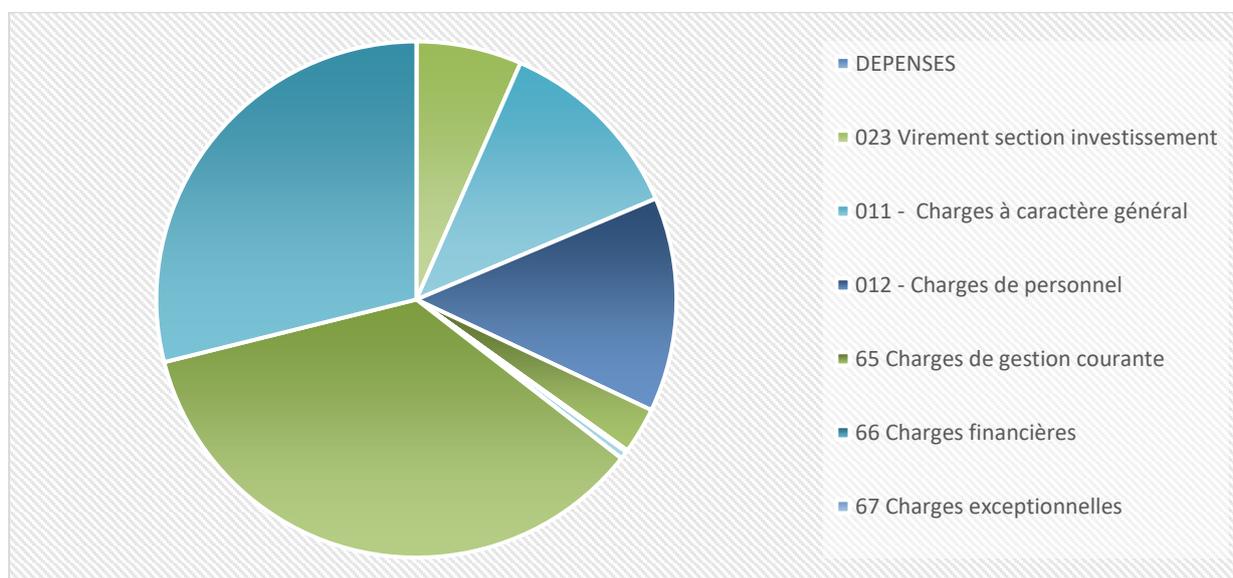
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante

La prévision sur ce chapitre est en hausse par rapport au réalisé 2022 : 52 180.00 € prévu contre 17 547.27 € réalisés car ce chapitre retrace les recettes liées aux locations des salles communales qui est en nette progression, aux loyers perçus pour la location d'un logement communal et de l'Agence Postale Communale et enfin, des remboursements de sinistres qui ont eu lieu en fin d'année 2022 (vandalisme aire de jeux et incendie des vestiaires du stade).

Chapitre 77 Produits exceptionnels

Les prévisions inscrites (500 €) sont en forte baisse par rapport au réalisé de 2022 (31 085.10 €) car dans cet article avait été notamment comptabilisé le produit de cessions des délaissés de voirie de la rue de Bois.

Dépenses : 4 072 703,73 € (réalisées 2022 : 2 832 693.48 €)



	2022 (réalisé)	2023 (prévisionnel)
023 Virement section investissement	701 559,77 €	748 864,61 €
011 Charges à caractère général	1 116 746,84 €	1 397 591.15 €
65 Charges de gestion courante	262 155,16 €	321 892.00 €
67 Charges exceptionnelles	200 €	200,00 €
012 Charges de personnel	1 356 364,08 €	1 537 000,00 €
66 Charges financières	8 461,35 €	3 500,00 €
68 Dotations aux provisions	----	1 000,00 €
042 Amortissement et opérations d'ordre	37 213,05 €	7 655.97 €
014 Atténuation de produits	51 553,00 €	55 000,00 €
TOTAL	3 534 253,25 €	4 072 703,73 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 832 693,48 €	3 322 313.05 €

NB : Dépenses réelles : le virement à la section d'Investissement n'est pas comptabilisé.

Chapitre 011 Charges à caractère général

Les prévisions sont supérieures aux dépenses réalisées en 2022 (+ 275 825.16 €) et également en hausse par rapport au prévisionnel de 2022 (1 286 1435.00 €).

Compte 60 – Achats et variations de stock

Prévisions : 361 841.15 € - réalisé 2022 : 249 361.53 €

Les articles en augmentation par rapport aux dépenses réalisées en 2022 sont :

60611 – eau et assainissement :

Réalise 2022 : 13 557.51 € - Prévisionnel 2023 : 15 000.00 €
En hausse par rapport au prévisionnel de 2022 (11 520.00 €).

60612 – Energie- électricité :

Réalisé 2022 : 112 042.40 € - Prévisionnel 2023 : 150 152.00 €.

Dans le cadre du groupement de commandes passé avec le SIEA, l'estimation de la consommation électrique par bâtiment a été communiqué à la commune de Loyettes et dans le cadre de la crise énergétique, il est prévu une augmentation du prix au kWa.

60613 - Chauffage urbain :

Réalisé 2022 : 11 682.05 € - Prévisionnel 2023 : 20 000.00 €

Comme l'électricité, le prix du gaz a augmenté. Les bâtiments concernés par le chauffage au gaz sont la Mairie, la Salle polyvalente et l'église.

60622 : Carburants

Réalisé 2022 : 12 979.62 € - Prévisionnel 2023 : 13 500.00 €

Compte tenu de la hausse des carburants, le budget de cet article a été revalorisé.

60623 : alimentation :

Réalisé 2022 : 4 924.59 € - Prévisionnel : 6 000.00 €

Le prévisionnel de 2023 est inférieur à celui de 2022 (8 900.00 €). Cet article concerne tous les achats alimentaires notamment pour le restaurant scolaire (pain ...)

60631 : Fournitures d'entretien : cet article recense tous les petits achats d'entretien pour l'ensemble des bâtiments communaux. Prévision 2023 : 15 000.00 € (réalisé 2022 : 11 255.87 €). En hausse par rapport aux prévisions 2022 car les services techniques vont réaliser des travaux en régie

60632 : Fournitures et petits équipements : 50 000.00 € en prévision. En hausse par rapport au réalisé 2022 qui était de 20 557.58 €. Comme chaque année, cet article recense tous les achats relatifs à l'entretien des bâtiments demandés par la commission « patrimoine ».

60633 : Fournitures de voirie : crédits en baisse par rapport aux dépenses de 2022 qui ont été inexistantes.

60636 : Vêtements de travail : Prévision en hausse de 2 188.90 € par rapport aux dépenses 2022 (2 811.10 €). Il s'agit là du renouvellement des tenues des services techniques et de la police municipale.

Achats de livres (6065) : 7 600.00 €. Prévision légèrement en hausse par rapport aux dépenses réalisées en 2022 (+ 1 423.72 €) à la suite de la demande de la bibliothèque et des Directrices de chaque école.

Fournitures scolaires (6067) : 22 900.00 €. Prévision légèrement en hausse par rapport à 2022 (+ 2752.96 €) à la suite de la demande des Directrices de chaque école car les effectifs ont augmenté.

6068 : Autres matières et fournitures : 43 189.15 €. Cet article est en nette augmentation de plus de 15 000 € par rapport au réalisé 2022. Il recense l'ensemble des demandes de services et notamment le service périscolaire (achat fournitures diverses,...) et les services techniques qui va acquérir des fournitures diverses et variées pour la fabrication d'un deuxième chalet dans le cadre du marché de Noël.

Le compte 61 – Charges services extérieurs

Prévisions : 745 766.00 € - réalisé 2022 : 609 667.72 €

611 : contrats et prestations de service : 181 000.00 €. + 18 144.52 € par rapport aux dépenses réalisées en 2022. Cet article recense l'ensemble des contrats d'entretien et notamment le contrat

du prestataire pour le restaurant scolaire qui représente presque 66 % de l'article car le prix des repas a fortement augmenté en raison de l'inflation.

Annulé la réception en préfecture
0071216182246 20230417 2023-04-25 DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Locations matériel roulant (61351) et locations mobilières 61358) :

61351 : 3000 €

61358 : 122 000 €

Total : 125 000 €. Prévisions pratiquement égales aux dépenses réalisées en 2022 : 125 583.53 € et en baisse par rapport au prévisionnel de 2022 : 131 570.00 €. Cet article comprend notamment la location du matériel de vidéosurveillance qui représente 70 % des dépenses.

61521 : Entretien terrain : 47 000 €. En baisse par rapport au réalisé 2022 (48 645.00 €) et par rapport au prévisionnel 2022 qui était de 72 000 €.

Il s'agit dans cet article de l'entretien du cimetière (désherbage, traitement biologique), et de l'entretien des terrains de sports.

615221 : entretien bâtiments publics : 53 063.00 €. Prévisions en hausse par rapport au réalisé de 2022 (5 494.74 €) et au prévisionnel de 2022 (40 000.00 €).

De nombreux travaux ont été demandés par la commission Patrimoine et un budget de 30 000 € a également été prévue pour les dépenses fortuites.

615228 : Autres bâtiments publics : 30 000.00 €. Prévisions en hausse par rapport au réalisé (2 851.20 €)

Ces deux articles (615221 et 615228) concernent des travaux d'entretien à l'église et à l'intervention pour la régulation des colonies de pigeons qui étaient prévues en 2022 mais qui n'ont pu être réalisés.

615231 : Entretien et réparations voiries : 136 000 €. Prévision en baisse par rapport au réalisé de 2022 (113 274.36 €). Les travaux de voirie envisagés sont :

- Accès parking à l'arrière de la Mairie
- Réfection accotement rue du Godimut
- Réfection de trottoirs dure de l'Orée des Champs
- Modification de la courbe rue de Prunus
- Couche de roulement rue du stade
- Réfection de trottoirs rue de la Croix de Bois
- Pontage des joints ZI de la Croze et rue des Bonnes
- Agrandissement du parking et réalisation d'un ralentisseur route de Port Galland
- Réfection de trottoirs place des Mariniers
- Bi couche diverses rues
- Signalisation horizontale sur diverses rues
- Dalles pour abri bus

615232 : Entretien et réparation des réseaux : 40 000 € en prévision. En hausse par rapport à 2022 (31 700.00 € en prévision et 26 147.49 € en réalisé) car il s'agit ici du marché avec l'entreprise BABOLAT pour l'entretien de l'Eclairage Public et l'enfouissement des réseaux FT rue de la Mairie.

61524 : Entretien bois et forêts : 11 900.00 €. Prévision en baisse par rapport à 2022 et aux dépenses réalisées (4 886.92 €) car des travaux ont été reportés. Cet article recense essentiellement les travaux d'élagage, les coupes de bois et l'entretien des chemins ruraux

61551 : Matériel roulant : prévisions en hausse par rapport à 2022 (600 000 € en 2022) car le parc automobile augmente et demande beaucoup plus d'entretiens.

(recours de réclamation en préfecture)
 (001-210102240262304410259) 25-01
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

61558 : Autres biens mobiliers : 10 000.00 €. Prévisions en baisse par rapport aux dépenses réalisées en 2022 (13 613.98 €). Cet article recense l'entretien et la réparation du petit matériel et les dépannages divers non prévus dans les contrats d'entretien (611 ou 6156)

6156 – Maintenance autres biens immobiliers : 65 000.00 €. Prévisions en hausse par rapport aux dépenses réalisées (63 953.53 € en 2022). Dans cet article figure la maintenance des différents logiciels de la mairie et de la bibliothèque et la maintenance des jeux du city stade ou du centre ainsi que le contrôle périodique des installations électriques effectuées par le Bureau VERITAS.

6184 : Versement à des organismes de formation : 6 000.00 €. Budget prévisionnel à peu près équivalent aux dépenses réalisées en 2022 (6 617.40 €). Crédits demandés par la commission « Sécurité », dans le cadre de l'exercice PCS.

Compte 62 – Autres services extérieurs

Prévisions : 288 179.00 € - réalisé 2022 : 255 994.09 €

6226 : Honoraires : 5 000 € : En forte baisse par rapport à 2022 (réalisé : 9 680.00 €). Cet article recense les honoraires de notaires ou géomètres.

6227 : Frais d'actes et de contentieux : 6 000.00 €. Prévisionnel en baisse d'environ 5 000 € par rapport au réalisé 2022 et de 4 000.00 € par rapport au prévisionnel de 2022. Cet article règle les frais relatifs aux frais d'avocats pour les contentieux en cours et l'assistance juridique pour aider la commune dans les problèmes juridiques dans des domaines différents de droit public.

6228 : Divers : 27 170.00 €. En hausse par rapport à 2022 (réalisé : 16 136.00 €). Cet article concerne le paiement des séances piscine des deux écoles de Loyettes et les frais engendrés par le séjour de l'été 2023 qui sera organisé par l'ALSH

6231 : Annonces et insertions : 1 000.00 €. Cet article concerne les annonces pour les marchés publics lancés par la commune. En baisse par rapport à 2022 (réalisé : 3 364.88 €) car en 2022 des annonces ont été publiées pour le renouvellement des marchés de nettoyage et la livraison des repas au restaurant scolaire qui relève de la section de fonctionnement.

6232 – 6234 : Fêtes et cérémonies/réception : 70 830,00 €. Prévisionnel en forte hausse par rapport à 2022 (prévisionnel : 44 200.00 €- réalisé : 45 097.82 €). Cet article concerne le budget fêtes et cérémonies (vœux, cérémonies diverses). En 2023, les commissions suivantes ont demandé des crédits pour diverses manifestations :

Culture : 31 200.00 €

Communication : 1 500.00 €

Vie économique : 5 200.00 €

Marchés : 2 000.00 €

Fêtes et cérémonies : 30 930.00 €

6236 – Publications : 8 000 €

En 2022, rien n'a été dépensé. Pour 2023, cela concerne les dépenses liées à la publication et l'impression du DICRIM (Document d'informations sur les risques majeurs).

6245 : transports personnes extérieures - 6247 : Transports collectifs

6245 : 31 097.00 €

6247 : 1 133.00 €

Total : 32 230.00 €

Cet article concerne les dépenses liées au transport des élèves à la piscine. Prévisionnel en hausse par rapport à 2022 (prévisionnel : 29 000.00 €/réalisé : 24 536.24 €) car dans cet article est compris le transport des enfants pour le séjour de l'été 2023.

6283 : Frais de nettoyage des locaux : le prévisionnel de cet article est en baisse par rapport au prévisionnel de 2022 (- 2 399.00 €) et par rapport au réalisé 2022 (- 962.00 €) car le nettoyage de la salle polyvalente est réalisé par un agent communal et un contrat a été passé avec l'entreprise AGILITY pour le nettoyage de l'ensemble des bâtiments communaux et qui évite les nettoyages aléatoires comme au moment de la crise sanitaire.

Accusé de réception en préfecture
601240402240-20230425-2023-04-25-01
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de dépôt : 07/04/2023

Principales dépenses de fonctionnement 2023

Services / commissions	Budget prévisionnel de fonctionnement
TECHNIQUES	91450.00 €
Cérémonies, sport, association	85 600.00 €
Culture – bibliothèque	50 750.00 e
Administration	11 350.00 €
Communication	11 548.00 €
VRD	320 510.00 €
Bâtiments communaux (mairie – bâtiments communaux)	358 106.00 €
Sécurité	122 378.00 €
Cimetière	850.00 €
Environnement – Espaces Verts – fleurissement	18 100.00 €
Enfance jeunesse (hors personnel) Extrascolaire – périscolaire - jeunesse	199 166.00 €
Groupe scolaire	163 587.00 €
Stade	56 781.00 €
Elus	3 865.00 €
Véhicules	28 120.00 €

Chapitre 012 Charges de personnel

Personnel titulaire :

L'augmentation du minimum de traitement à plusieurs reprises en 2022 et au 1^{er} janvier 2023 a rattrapé 7 agents qui augmentent à chaque revalorisation du SMIC.

La bonification d'une année d'ancienneté qui a été mise en place au 1^{er} janvier 2022 a également des impacts sur 2023 puisque 15 agents titulaires sur 31 vont passer un échelon et voir leur traitement indiciaire augmenter au cours de l'année.

Des évolutions sont à anticiper pour l'année 2023, l'inflation et la situation économique font pressentir de nouvelles revalorisations.

Personnel non titulaire :

Accusé de réception en préfecture 001-210102240-20230411-2023-04-25-DE Date de télétransmission : 17/04/2023 Date de réception préfecture : 17/04/2023

Les revalorisations du SMIC entre sur l'année écoulée viennent ~~expliquer en partie l'évolution~~ budgétaire pour les agents non titulaires directement impactés.

Différents remplacements ont également été comptabilisés au budget :

- 2 congés de longue maladie
- 1 congé maternité et congé parental
- 2 démissions de titulaires et une mutation qui sont pour le moment remplacés par du personnel non titulaire dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire ou de titularisations.

Augmentation du volume d'heures d'animation au service Enfance Jeunesse en lien avec les évolutions d'effectifs de l'accueil périscolaire : 6,41 Equivalents Temps Plein (ETP) pour la rentrée 2023 contre 6,24 ETP à la rentrée 2022.

Recensement de la population :

Une enveloppe de 14 250 € a été budgétée pour la rémunération des agents recenseurs.

Évolution des cotisations :

Pas d'évolution des cotisations significative au 1^{er} janvier 2023.

- ⇒ Le budget prévisionnel présente une augmentation importante par rapport à 2022, conséquence des évolutions ayant eu lieu dans l'année écoulée et anticipation des évolutions à venir.

Les emplois pourvus par service au 1^{er} janvier 2023 :

SERVICE	EMPLOIS EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN	
ADMINISTRATIF	8,5	
ENFANCE JEUNESSE	8,25 (dont 0,91 en longue maladie)	+ 6,61 non titulaires
POLICE MUNICIPALE	1	
APC	0,48	
BIBLIOTHEQUE	0,5	
SERVICES TECHNIQUES	9,43 (dont 1 en longue maladie)	+ 1,59 non titulaires
TOTAL	28.16 dont 1,91 absents	8,2 non-titulaires

Chapitre 014 Atténuation de produits

Il est prévu la somme de 55 000.00 € pour 51 553.00 € payés en 2022. Il s'agit du Fonds de péréquation mis en place en 2012, pour accompagner la réforme fiscale en prélevant les ressources des collectivités disposant des ressources plus dynamiques à la suite de la suppression de la taxe professionnelle.

Chapitre 023 Virement à la section d'investissement

La prévision est supérieure à celle de 2022 car le virement à la section d'investissement a été privilégié pour provisionner les investissements de l'année 2023 : 748 864.61 €

Accusé de réception en préfecture
001-210102240-20230411-2023-04-25-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

Chapitre 042 Opérations d'ordre

Amortissement des travaux d'investissement (11 149.05 €) somme que nous retrouverons en recettes d'investissement.

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante

Il est prévu une hausse de plus de presque 22 %.

Dans ce chapitre, est retracé le montant des indemnités versées aux élus (article 6531) qui s'élève à 78 000 € en 2023 contre 76 446.34 € réalisés en 2022.

La hausse concerne surtout l'article 65561 sur lequel sont notamment imputés les travaux d'enfouissement des réseaux de l'éclairage public qui doivent être versés au SIEA (syndicat d'électricité) qui assure la maîtrise d'œuvre.

Chapitre 66 Charges financières

Remboursement des intérêts d'emprunts : 3 500.00 € au 66111

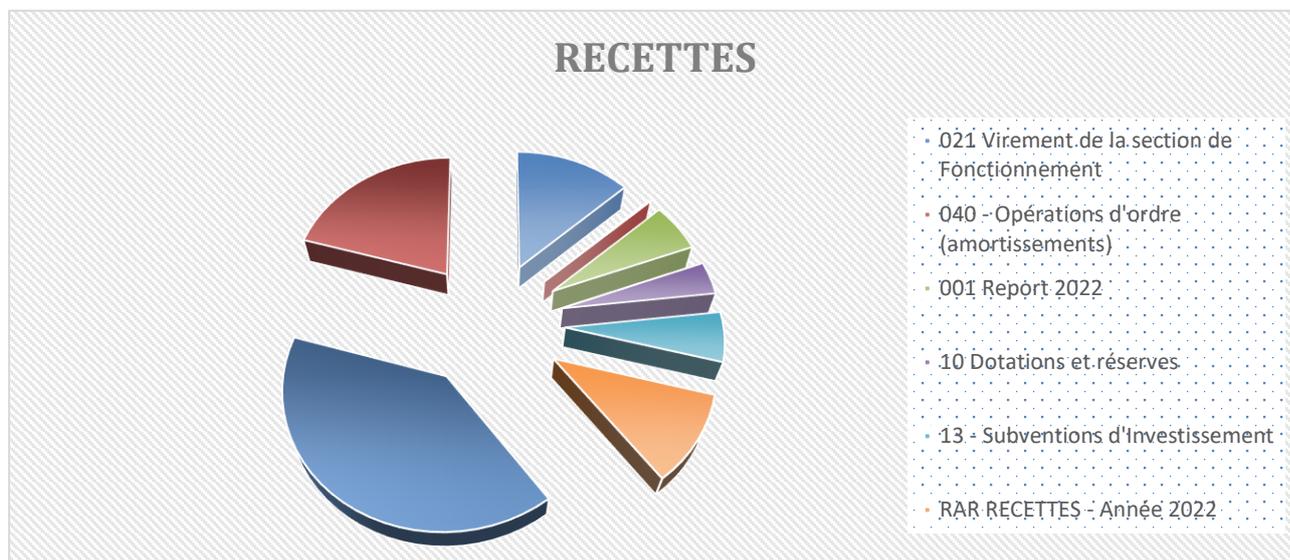
Fonctionnement - Dépense			Total : 3 410,19 €
Compte : 66111	Opération :	Fonction :	Total : 3 410,19 €
<i>Code et désignation de l'emprunt</i>		<i>Annuité</i>	
CA08 - Réseaux, Fil Guipé		213,90 €	
ecole mat - ecole maternelle		2 974,62 €	
FG06 - Financement fil Guipé		221,67 €	

Chapitre 67 Charges exceptionnelles

Dans ce chapitre sont uniquement prévues la somme 200.00 € pour les éventuelles annulations de titre sur les exercices passés.

Section d'investissement : 2 256 597.17 €

Accusé de réception en préfecture
001-210102240-20230411-2023-04-25-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Recettes réelles : 1 165 387.36 € (réalisées 2022 : 426 439.85 €) et hors report N- 1

OBJETS	REALISE 2022	PREVISIONNEL 2023
001 Report année N-1	921 731.66 €	334 689.23 €
021 Virement de la section de fonctionnement	701 559,77 €	748 864,61 €
040 opérations d'ordre /Amortissement	37 213.05 €	7 655.97 €
041 – Opérations patrimoniales	1 836.00 €	----
10 Dotations et réserves	241 423.03 €	221 501.92 €
13 Subvention d'inves.	130 691.92 €	337 098.36 €
204 – subvention d'équipement	108.84 €	-----
RAR RECETTES	15 167.01 €	606 787.08 €
TOTAL	426 439.85	2 256 597.17 €
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	387 390.80 €	1 165 387.36 €

Chapitre 001 solde d'exécution d'investissement reporté

Report du solde de clôture de la section d'investissement de l'exercice 2022 : 334 689.23 €

Chapitre 021 virement de la section de fonctionnement

Il s'agit de l'excédent prévisionnel des dépenses de la section de fonctionnement de l'année 2023 : 748 864.61 €

Chapitre 040 opérations d'ordre

Dotations aux amortissements des travaux d'investissement

Chapitre 10 dotations fonds divers

FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) : 56 501.92 € (sur les travaux d'investissement de l'année 2021)

Taxe Aménagement : 165 000 €

Accusé de réception en préfecture :
001-24040240-20230411-20230420 DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Chapitre 13 Subventions d'investissement

Opération 251 - CIMETIERE : 650.00 € : Subvention du Souvenir Français pour les travaux du carré des soldats

Opération 263 – Agrandissement restaurant scolaire et ALSH : 325 638.00 € : Subventions de l'Etat dans le cadre de la DETR et de la Région.

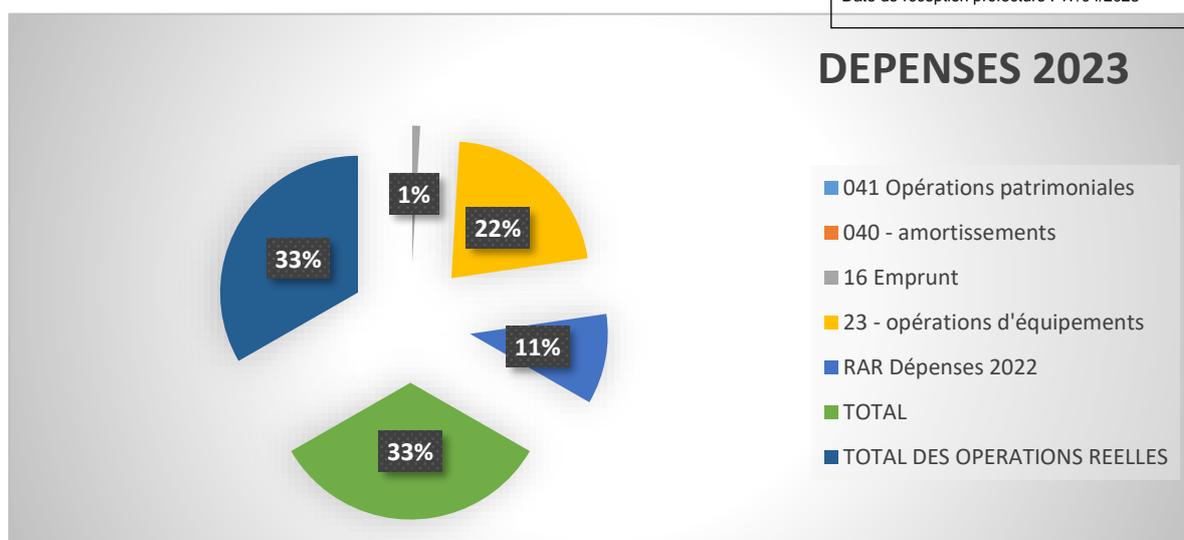
Opération 292 : Complexe sportif : 8 000 € : Subvention complémentaire de la Fédération de Football Amateur.

RAR Recettes (non perçues en 2022) : 606 787.08 €

OPERATIONS	RECETTES
263 – réhabilitation groupe scolaire	300 000,00 €
287 – Ecoles maternelle et élémentaire	491,00 €
292 – Complexe sportif	248 242,00 €
296 – Modification n° 2 du PLU	2 000,00 €
301 -Matériel informatique	821,08 €
305 – Aménagement de la rue de la Raboudière	55 233,00 €
TOTAL	606 787,08 €

Dépenses : 2 256 597.17 € (réalisées 2022 : 1 013 482.28 €)

Accusé de réception en préfecture
 01-210102240-20230411-2023-04-25-DE
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023



	REALISE 2022	PREVISIONNEL 2023
16 Emprunt	159 678.13 €	63 000.00 €
041 – Opérations d'ordre	1 836.00 €	-----
23 Immo en cours	-----	2 555.51 €
Opérations d'équipement (voir détail)	126 982.36 €	1 467 503.00 €
RAR N-1	724 985.79 €	723 538.66 €
TOTAL	1 013 482.28 €	2 256 597.17 €
DEPENSES REELLES	1 011 646.28 €	2 256 597.17 €

Chapitre 16 emprunts

Investissement - Dépense Total : 62 836,84 €

Compte : 1641 Opération : Fonction : Total : 62 836,84 €

Code et désignation de l'emprunt	Annuité
CA08 - Réseaux, Fil Guipé	19 444,25 €
ecole mat - ecole maternelle	20 050,26 €
FG06 - Financement fil Guipé	23 333,33 €

Opérations d'investissements 2023 y compris les RAR

Accusé de réception en préfecture
001-210102240-20230411-2023-04-25-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

ARTICLE/OPERATION	OBJET	REPORTS 2023	PROPOSITIONS 2023	TOTAL BP 2023
213	CONTOURNEMENT NORD LOYETTES	851,36	0,00	851,36
251	AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE		24 000,00	24 000,00
258	TRAVAUX SALLE POLYVALENTE M BARRAL		35 000,00	35 000,00
263	AGRANDISSEMENT CANTINE/ALSH	3 900,00	1 100 000,00	1 103 900,00
283	ACQUISITION MATERIEL ET MOBILIER DIVERS		18 200,00	18 200,00
287	ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE	1 381,60	10 000,00	11 381,60
288	HOTEL DE VILLE	8 736,00	33 480,00	42 216,00
289	EXTENSIONS RESEAUX	2 417,40	0,00	2 417,40
290	SECURITE ET DEFENSE INCENDIE		6 000,00	6 000,00
291	BIBLIOTHEQUE		0,00	0,00
292	OPERATION COMPLEXE SPORTIF	518 138,41	27 000,00	545 138,41
293	ACCESSIBILITE BATIMENTS	22 188,00	10 000,00	32 188,00
294	TRAVAUX BATIMENTS DIVERS	28 842,39	103 500,00	132 342,39
296	Modification du PLU - ANNEE 2019	35 616,00	0,00	35 616,00
298	TRAVAUX DE VOIRIE	2 295,50	12 000,00	14 295,50
299	PLAN DE DE DEPLACEMENT ET DE CIRCULATION	1 284,00	0,00	1 284,00
301	MATERIEL INFORMATIQUE	552,00	22 448,00	23 000,00
302	ENFOUISSEMENT RESEAUX	29 130,00	0,00	29 130,00
304	ACHAT DE VEHICULES	38 895,20	5 675,00	44 570,20
305	AMENAGEMENT RUE DE LA RABOUDIERE	29 310,80	48 700,00	78 010,80
306	AMENAGEMENT ESPACES VERTS		11 500,00	11 500,00
307	AMENAGEMENT RUE DE LA MAIRIE		0,00	0,00
	TOTAL	723 538,66	1 467 503,00	2 191 041,66
			2 191 041,66	

Endettement pluriannuel**Budget BUDGET COMMUNE DE LOYETTES**

Code emprunt	Objet de l'emprunt	Annuités									
		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
CA08	Réseaux, Fil Guipé	19 658,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ecole mat	ecole maternelle	23 033,88	23 033,88	23 033,88	23 033,88	23 033,88	23 033,88	23 033,88	15 356,90	0,00	0,00
FG06	Financement fil Guipé	23 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total budget BUDGET COMMUNE DE LOYETTES		66 247,03	23 033,88	15 356,90	0,00	0,00					

Budget consolidés

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget principal	4 071 177.66 €	2 260 090.25 €
Budget annexe eau potable	218 354.85 €	252 378.52 €
Budget annexe assainissement	333 289.57 €	564 173,16 €
TOTAL	4 656 845.75 €	3 076 641.93 €

Evolution des ratios

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne de la strate - Données DGFIP
Nombre d'habitants (population légale)	3 187	3 175	3 187	3 207	3 228	3 277	3 466	
Résidences secondaires	21.00	22	22	17	17	21	4	nc
Potentiel financier par habitant	953.22 €	895.46 €	932.94 €	859.94 €	1 014.89 €	1 034.35 €	1 450.13 €	895.56 €
Dépenses réelles de fonctionnement/habitant	750.71 €	712.72 €	880.41 €	749.93 €	868.50 €	858.56 €	955.33	994.43 €
Produits des impositions directes/habitant	292.71 €	303.91 €	312.70 €	326.07 €	335.74 €	340.37 €	356.66	346.54 €
Recettes réelles de fonctionnement/habitant	925.43 €	941.69 €	798.86 €	853.81 €	1 148.05 €	899.969 €	844.46	891.84 €
Dépenses d'équipement brut/habitant	174.19 €	130.29 €	575.93 €	187.10 €	77.40 €	255.97 €	625.49	680.06 €
Encours de la dette / habitant	363.81 €	315.46 €	264.63 €	175.12 €	173.98 €	430.44 €	326.76	51.63 €
DGF/ habitant	80.34 €	77.89 €	77.35 €	72.34 €	56.03 €	66.98 €	64.61	66.76 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	49.86%	52.23 %	42.82 %	50.48 %	37 %	48.52 %	46.50 %	43.15 %
Dépense de fonctionnement + capital dette/ recettes réelles de fonctionnement	86%	80.98 %	116.78 %	93.64 %	104 %	100.85 %	115.28 %	117.01 %
Dépense d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	18.82%	13.84 %	72.09 %	21.91 %	7 %	28.44 %	74.07 %	76.25 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	39.31%	33.50 %	33.13%	36 %	15 %	47.83 %	38.69 %	5.79 %